L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 NOVEMBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le stock entier de la Southern Stationery Co. Lt., sera vendu à l'enchère publice, lundi, 7 décembre 1896 à 11 heures A. M., au bureau de la compagnie, nouveau No 220 rue Camp, bâtisse Hardee.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 50,838 —Division A.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre issu à J. D Onorato, un encanteur dûment licencié de la paroisse d'Orléans, le 18me jour de novembre 1896, dans l'affaire intitulée "V. L. Terrell vs la Southern Stationery Company, Limited," nous procèderons à la vente à l'enchère publique—

Le Stock entier de la Compagnie, consistant en Papeterie et divers., Blank Books, Reliures modernes, machines à relier, machines à couper, machines à perforer, machines à numéroter, machines à lier, jeu complet de "forwarders" et outils à polir, Cartons, carton pour reliures, stock de cuir, etc. Chambre à composition avec types standard, casse à caractères, derniers modèles, tables à imposer, presses à épreuves. Chambre aux presses consistant en: 1 presse Walter Scott No 7 2-révolutions, 1 presse Walter Scott pony; 3 presses Challenge, Gordon; ensemble avec encre, autres installations, etc. Stock room avec un assortiment de Weston's Ledger, Whiting Geo. C. Gill, De Pere Mill, et un assortiment complet de Ledger et papiers à écrire Flat, et d'autres articles trop nombreux à décrire.

Conditions—Comptant sur les lieux. Le stock sera offert en entier, et si non vendu, il sera mis en lots.

BAYNE & ONORATO, 821 rue Gravier.

22 nov—à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de choix.

GROCERIE PROÉMINENTE.

Beau Lot sur la rue Valence.

Lot sur la rue Sud Remparts.

Succession de Frank Stuve.

No 49,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 15 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, conformément à un jugement rendu le 12 octobre, et signé le 26 octobre 1896 et en vertu d'un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 novembre 1896, in re et pour le compte de la Succession de Frank Stuve, il sera vendu aux enchères publiques.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valence, Dryades, St Denis ou S. Remparts et Cadiz, désigné comme lot 13 et formant l'encoignure des rues Valence et St-Denis, maintenant S. Remparts et mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de face et de profondeur sur la rue St Denis ou S Remparts. Les améliorations consistent en le cottage double en bois connu comme No 1937 rue Valence subdivisé en boutiques et résidences deux citernes, hangar dans le fond, trottoirs, etc. Une admirable localité pour une grocerie et une buvette de premier ordre, localité très populeuse et s'améliorant rapidement.

2° Un lot à bâtir de valeur dans les mêmes îlets et district adjoignant au lot décrit ci dessus, désigné comme lot No 14 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Valence sur 120 pieds de profondeur

3° Un lot de terre de choix dans les mêmes îlots et district, désigné comme lot No 12 et adjoignant les 1er et 2e lots ci-dessus décrits, dans le fond et mesurant 30 pieds de face sur la rue St-Denis, maintenant Sud Remparts sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—La moitié comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par liens et hypothèque du vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 15

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 8 décembre 1896 à 10 h. A. M., au No 2831 rue North Peters, entre les rues Montegut et St-Ferdinand.

Succession de Mme Gertrude Melcher. No 50,885—Cour Civile de District.

Piano, Meubles, Vins, Liqueurs, Verrerie, Installations d'une Buvette, Etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MARDI, 8 décembre 1896, à 10 heures A. M, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 novembre 1896, dans l'affaire de la succession de Mme Gertrude Melcher, No 50,885 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de la dite succession, à l'encan il sera vendu—

Les effets mobiliers, consistant en un piano, meubles assortis, vins, liqueurs, verrerie, installations d'une buvette, etc., que contient le dit local No 2831 rue North Peters, et plus amplement décrits dans un inventaire déposé en mon bureau, pour le compte de la susdite succession.

Conditions—Comptant.

27nov—27 29 déc1 6 8

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureaux No 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 novembre 1896, dans l'affaire de l'interdiction de John T. Brenford, No 42,390, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la dite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Vieux Magasin et Laurel, mesurant 33 pieds de face sur la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Vieux Magasin et 147 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 8 pieds vers la rue Vieux Magasin sur une ligne parallèle à la rue Félicité, puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la rue Vieux Magasin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 960 rue Félicité.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de Suzanne Wax, veuve de Simon Courrège.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 19,820.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau, No 728 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 2 décembre 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, datés respectivement du 4 août et du 23 octobre 1896, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Claiborne, Ursulines et Robertson, mesurant 42 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne sur la profondeur suivante, à savoir: sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Ursulines 65 pieds et sur la ligne la plus près au Chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la ligne opposée, il a une première profondeur de 13 pieds 11 pouces, auquel point il forme un angle émoussé et mesure sur une ligne oblique courant vers le Chemin du Bayou, 11 pieds 11 pouces plus ou moins, d'où il mesure 59 pieds sur une deuxième profondeur sur le côté le plus près du Chemin du Bayou et 45 pieds plus ou moins sur la ligne du fond, le tout formant partie d'un hexagone irrégulier d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 16 décembre 1863, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans No 4.

Une portion de terre contigue au ci-dessus mesurant 2 pieds de face à la rue Claiborne sur 65 pieds plus ou moins de profondeur. Une autre portion de terre contigue au précédent dans le fond mesurant 69 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Claiborne courant obliquement vers la dite rue, 30 pieds sur l'autre ligne courant parallèle à la première ligne, 32 pieds 9 pouces sur la ligne parallèle à la rue Ursulines et environ la même mesure sur la ligne de la propriété de Mme Pavageau. Le tout d'après le devis annexé à un acte pardevant O de Armas, le 7 février 1866. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte en dépendent. Les améliorations consistent en une résidence double à un étage couverte en ardoises, ayant 2 chambres et cabinet de chaque côté, avec bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 2 chambres au premier et 2 chambres au rez-de-chaussée, citerne, latrine, etc., connue comme les numéros municipaux 1130 et 1132 rue Nord Claiborne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances ci-dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No 15 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur et face rue Prieur de 119 pieds 4 pouces et 3 lignes, d'après le plan d'Arthur de Armas, daté le 24 septembre 1870 déposé en l'étude de Sellin Magner, notaire, d'après le plan No 136 du livre des plans No 3. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en un, deux, trois et quatre ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par liens du vendeur et privilèges et hypothèques, portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente, jusqu'au paiement et toutes les autres clauses telles qu'honoraires d'avocats, assurances, etc. Les acquéreurs assumeront au dessus de leur enchère les taxes de 1896, et déposeront avec l'encanteur 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sarah Flemmings épouse décédée de Fendon Coppee.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 50,141.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 rue de la Commune. — MERCREDI, 2 décembre 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 30 octobre 1896, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots Nos vingt et vingt-et-un, dans l'ilet 337, bornés par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces 7 lignes de face sur la rue Remparts, par 138 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux bâtisses, avec galerie sur le côté, et deux chambres dans chacune, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il en reste, à un crédit de un an en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat comme garantie; les taxes de l'année 1896 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John R. Legier, notaire.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 2

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Francis A. Haggerty et Als. vs Mme Cornélia O. Peacock et Als.

No 49,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR REINACH & OTERI. Salomon Reinach, encanteur—Bureau 636 Allée Commerciale, MERCREDI, 23 décembre 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu de deux jugements ou décrets de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un rendu le 8 juillet 1896, et signé le 14 juillet 1896, et l'autre rendu et signé le neuvième jour d'octobre 1896 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Thalie et Erato. Pour les mesures, voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt de la date et toutes autres clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1896 devant être assumées par l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

18 nov—18 22—déc 6 22 23

PAR HARRY H HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bestiaux à l'Encan. Vaches et cochons.

Dossier No 51,485.

Succession de Jacques Tousin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le JEUDI, 3 décembre 1896, à 10:30 heures A. M., sur les lieux encoignure des rues White et St-Pierre, dans le Troisième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 novembre 1896 No du Dossier, 51,485 pour le compte de la succession de Jacques Tousin, il sera vendu aux enchères publiques;

Un lot de vaches, cochons et divers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

JOLIE RESIDENCE-COTTAGE, No. 525 Rue Lizardi,

PRES CHARTRES.

Succession de Mme Julia Trebuck.

No 50,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureaux Nos 822 rue Commune—MARDI, 22 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 novembre 1896 et rendu dans la susdite succession—

Le cottage désirable en bois, pour résidence, No 525 rue Lizardi, retiré de la banquette, et contenant galerie devant, quatre chambres, hangar, citerne, etc. La propriété est décrite comme suit:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, bornée par les rues Lizardi, Delaronde, Chartres et Egania, étant l'ilet No 50, laquelle portion de terre forme partie du lot de terre désigné par la lettre B, et mesurant 69 pieds 2 pouces de face à la rue Lizardi, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes, borné à l'ouest par une portion du lot désigné par la lettre A dans le dit ilet.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance, s'il y en a, à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Southern Liquor and Tobacco Co., Ltd.

COMPTES OUVERTS ET RECLAMATIONS

No 45,668—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—A la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, MARDI, 1er décembre 1896, à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D King, juge de la susdite Cour, daté et signé le 30 octobre 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

19 nov—19 22 29—à date.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA CHARMANTE RESIDENCE COTTAGE, Nouveau No 118 rue Prieur.

Succession de Mlle Mary Barragrey.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D —No 49,635.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon N. H. Rightor, juge, daté et signé le 28 mai 1896, et d'un ordre supplémentaire daté du 11 novembre 1896, émanant de la même cour, et signé du même juge, et à moi adressés, je procéderai à la vente le

MERCREDI, 16 DEC, A MIDI,

A LA

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Anciens Nos 54 et 56 Rue Baronne.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, portant le No municipal 118 rue Prieur, dans l'ilet borné par Prieur, Canal, Roman et l'avenue Cleveland, désigné par le No 18 dans l'ilet 26, sur un plan de Cosnier daté le 1er déc. 1844, déposé en l'étude de O'Donnell, N. P., comme plan No 14 dans son livre de plans No 2; le dit lot mesure (mesure américaine) 25 pieds de face sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une charmante résidence-cottage, retirée du trottoir, avec une barrière d'ornement en fer. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine, trois chambres à coucher, manteaux de cheminée en marbre dans le salon et la salle à manger, galeries sur la façade et le côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, garantis par lien du vendeur, les billets portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1896, et payer pour l'acte de vente pardevant James Simeon, N P. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

13 nov—13 18 22 25 29—déc 2 9 13 14 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Joseph Tanner vs Mme Thérèse O'Mara, femme de Patrick O'Mara, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,709—En vertu d'un writ de saisi et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Rousseau et Levée, le dit lot est désigné par le numéro Treize sur un plan dressé par J. H. Dakin en date du 15 novembre 1842 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire et mesure conformément trente (30) pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er nov—1er 2 10 17 24—déc 1er 3

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes ma[illegible] des plantes et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

The *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles, œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, St Paul, Minnesota.

Agents demandés [illegible].

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R.

Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivant à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur nouveau No 1464 rue Magazine, entre les rues Race et Robin,

(la rue à l'arrière étant Constance.)

W. L. Wilson vs Mme Mary Ann Pickford, administratrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,275—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent et appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Race, Constance et Robin, désigné par le numéro Trois sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, déposé comme plan numéro quatre-vingt-un, en l'étude de J. R. Marks, ancien notaire, conformément au dit plan le dit lot de terre mesure au pied américain vingt-trois pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et demi, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété résidence extensive, attractive de valeur, Portant le nouveau No 1241 rue Esplanade.

Mme Sylvanie B. Denègre vs O. F. Desforges et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,157—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Histoire ou Kerlerec, Bons Enfants ou St Claude et Planche ou Marais, et mesurant, en mesure américaine, quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Esplanade sur deux cent quinze pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles et composé des lots A et B, d'après le plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 16 janvier 1885 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 18 septembre 1885.

2° Un petit morceau de terre ou allée dans le même ilet, mesurant en mesure américaine, onze pieds trois pouces de face sur la rue Histoire ou Kerlerec et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, quatre-vingt quatre pieds sept pouces et cinq lignes, où il rejoint la ligne de fond de la propriété ci-dessus.

Les deux portions de terre ci-dessus décrites sont formées des lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, et de portions des lots désignés par les Nos 21 22 et 23 de l'ilet No. six sur un plan tiré par Allou d'Hémécourt, le 18 décembre 1848 et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire dans cette ville, le tout sera démontré par le dit plan tiré par Edgar Pilié, et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, le 18 septembre 1885, où la dite propriété est plus spécialement décrite sur le plan daté du 7 novembre 1892, dressé par L. J. Fremaux, ingénieur civil, annexé à un acte de vente passé par devant Walter D. Denègre, notaire, le 11 novembre 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 20 27—déc—4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Flood et Chartres,

(Dans l'ilet borné par les dites rues, et Delaronde et l'Avenue Caffin).

Security Building & Loan Association vs Jean M. Vidou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,132—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Chartres et Delaronde et l'avenue Caffin; les dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'ilet No 56, et mesurent comme suit:

Lot No 10 mesure trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Chartres, de cent trente pieds dix pouces. Lot No 11 se joignant au lot No 10 et mesurant trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente pieds dix pouces; le tout d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 avril 1873 et déposé comme plan No 39 du livre des plans No 7, dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire; une copie lithographique du dit plan étant annexé à un acte et déposé pardevant G. Legardeur, notaire en cette ville, en date du 12 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

31 oct—31—nov 6 13 20 27—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Nouveau No 3906 rue Magasins, entre Général Taylor et Austerlitz.

Mme Euphemia D. Morris, (veuve de Charles H. Disque) vs. Samuel E. Hale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 10 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 208, borné par les rues Magasins, Constance, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots treize et quatorze du dit ilet, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Magasins sur 115 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Titre du défendeur enregistré dans le livre 153, folio 17 du Bureau des Transferts de cette paroisse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil.

Occasion splendide pour un Placement.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Louis Grunewald vs Commercial Soap, Candle and Starch Manufactory Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,101 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre, située dans le Troisième District de cette ville désignée par le No Quarante-Huit sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, en date du 10 Nov. 1896, et enregistré dans le bureau du shérif civil, la dite portion de terre étant bornée par les rues Delaronde, Lizardi, la Voie Publique, Nord Peters et Forstall et mesurant comme suit: deux cent quarante pieds sur la rue Delaronde, deux cent trente-six pieds six pouces sur la rue Lizardi, cent vingt-neuf pieds un pouce à la rue Forstall et les mesures suivantes dans la voie publique et la rue Nord Peters; commençant à l'encoignure de la rue Forstall et la Voie Publique, une façade sur la Voie Publique dans la direction de la rue Lizardi de quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces s'étendant dans la même direction mais légèrement tournée vers la rue Delaronde pour une distance de soixante-huit pieds, de là sur une ligne dans la direction de la rue Nord Peters et Lizardi pour une distance de quatre-vingt-quinze pieds, de là à une distance de vingt-huit pieds quatre pouces à la rue Nord Peters ou il rejoint la ligne de la dite propriété faisant face à la rue Lizardi.

Et tous les droits et titres du défendeur à la batture ou alluvion en face de la dite propriété.

Laquelle dite portion de terre forme le lot désigné par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur, en date du 30 septembre 1869 et déposé dans le bureau de Théo. Guyol ancien notaire, moins cette portion dudit lot No Un depuis exproprié par le Orleans Levee Board.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, comprenant les machines, bouilloires, installations, meubles et tout ce qui y appartient à et constituant la fabrique de la dite corporation défendant ci-nommé sur les dits lieux et tous les droits, bénéfices et avantages qui y appartiennent.

La dite portion de terre a été acquise par les défendants par l'achat de Alfred Delavigne par acte pardevant André Doriocourt, Jr. notaire, le 18 janvier 1889 C. O. Livre 130 fo 304.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. Comptant pour payer 1° les coûts et charges du procès et de la vente. $5 00 coût de la copie de l'acte et 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant plein de $10,000 de bons, comme il est décrit ci dessous et sur l'intérêt des dits bons (lequel intérêt est au taux de 6 0/0 par an à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement et aussi sur les coupons d'intérêt passés dûs, de $300, attachés aux dits bons, aussi bien que sur l'intérêt des dits coupons d'intérêt passés dûs (lequel intérêt est au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement) et les taxes d'Etat et de Ville (s'il y en a) dues sur la dite propriété.

2° La somme de $200, remboursement partiel des primes d'assurances payées par le plaignant.

3° La somme de $300, avec intérêt au taux de 5 0/0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement étant pour les coupons d'intérêt passés dûs attachés aux bons ci-dessous décrits.

II. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de 20 bons de $500 chacun (faisant $10 000) tous datés le 24 mars 1890 et tombant dûs le 24 mars 1900 avec intérêt sur chaque bon au taux de six pour cent par an, à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement, payable semi annuellement le 24me jour de mars et de septembre de chaque année, représenté par les coupons d'intérêt attachés aux dits bons; tous garantis par hypothèque sur ladite propriété d'après un acte passé pardevant J. Bendernagel ancien notaire, le 24 mars 1890. L'acquéreur devra garantir toutes les obligations, etc, de l'hypothèque originale, comme il est enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le livre 418, fol. 368.

III—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Au lieu de l'assomption comme ci-dessus décrit les plaignants comme porteurs de l'hypothèque entière forclausée est consentant à ce que l'acquéreur paye le tout comptant.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District.

Ernest A Carrère vs Henry Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,261—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages qui y appartiennent et situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Front, Walnut et Water désigné comme lot No seize (16) de l'ilet No sept (7) d'après le plan original de Greenville, tiré par B. Buisson, voyer, en date du 15 avril 1836, et déposé pour référence dans le bureau de W. Y. Lewis, un ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure conformément au dit plan et en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Walnut, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 nov—28—déc 4 11 18 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Sixième District.

Mlle Louise Denègre vs Wm F. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 66 (416) borné par les rues Berlin, Carondelet, Milan et St-Charles, lequel dit lot mesure vingt (20) pieds de face sur la rue Berlin, sur quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la portion de la propriété maintenant sujette à l'hypothèque dans le procès ci-nommé, dans et formant une partie de la propriété délivrée de la dite hypothèque et décrite comme un lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 66 (416) borné par les rues Berlin, Carondelet, Milan et St-Charles, mesurant vingt (20) pieds de face à la rue Berlin, à un point cent (100) pieds de distance de l'encoignure Carondelet et cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary McDermott vs Thomas Morrow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,972.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 28 novembre 1896, à 10.30 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir—

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres

1° Le terme non-expiré du bail des lieux à l'encoignure nord ouest des rues Poydras et Franklin, le loyer étant au taux de $50 00 par mois payable mensuellement et le bail expirant le 31 juillet 1897. Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente.

2° Le droit d'occuper les dits lieux à partir de la date de la vente jusqu'au 31 juillet 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 nov—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'une laiterie consistant en vaches, chevaux, wagons, etc.

Jackson Brewing Co. vs George Dettlaff et Adolph Rohli.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 49,106 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 2 décembre 1896 à 10.30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 3,026 à l'encoignure des rues Conti et Salcedo

14 vaches, 2 chevaux, 2 wagons, 1 buggy, un lot de harnais, bidons, divers, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Adolph Rohli.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 nov—21 24 28 - déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

William J. Martinez vs John E. Wetmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,262.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro trente et un, borné par les rues Camp, Lyons, Chestnut et Upperline. Les dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres I et G sur un plan dressé par D. M. Brosnan, député-voyer, en date du 30 janvier 1890, annexé à un acte d'achat par le vendeur dans cette affaire passé pardevant Fred Zengel, notaire, le quatrième jour d'octobre 1890 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, comme suit: le lot I formant l'encoignure des rues Camp et Lyons, et mesure cent pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, cent-deux pieds huit pouces et deux lignes de largeur dans le fond qui le divise du dit lot G sur une profondeur et face à la rue Lyons de cent pieds et une même profondeur de cent pieds sur la ligne de l'autre côté qui le divise du lot H du dit plan et le lot G mesure vingt neuf pieds huit pouces de face à la rue Lyons, vingt-neuf pieds onze pouces de face sur la rue Upperline, cent vingt six pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot F sur le dit plan le plus près de la rue Chestnut et cent trente pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne qui le divise des lots H et I le plus près de la rue du Camp, les deux dits lignes de profondeur s'étendant de la rue Lyons à la rue Upperline. Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 4 oct. 1890, titre enregistré au bureau de transfert livre 137, fol. 213.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, comprenant plusieurs ameublements de chambres à coucher,

Chaises, matelas, armoires, springs, etc, Ameublement de chambre à coucher français, etc.

Philipp W. Seelig vs Mme E. E. Beall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 9 décembre 1896, à 10:30 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepot, rue Ste Anne entre Royale et Chartres, Un grand assortiment de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 nov—28 29—2 5 9 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de propriété de valeur dans le Sixième District,

Portant le No municipal 3317 rue Colisée, entre l'avenue Louisiana et la rue Tolédano.

Michael McQuade vs John G. Ong.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,413.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet No 17 qui est borné par l'avenue Louisiana et les rues Tolédano, Colisée et Prytanée, et mesure 40 pieds de face à la rue Colisée sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel dit lot ou portion de terre est composé du tout du lot No Cinq et d'une portion du lot No Quatre qui y touche, comme le tout est désigné sur un plan fait par Jules G. Dreux, voyer, et annexé à un acte de partage passé pardevant T. Guyol, notaire, le 20 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans

28 nov—28—déc 4 11 18 26 31

Avis spécial.—Bureau de la New Orleans Brewing Association.—Nouvelle-Orléans 28 novembre 1896.—Aux porteurs de bons hypothécaires de cette Association:—Les coupons d'intérêt dû le 1er décembre 1896 seront payés à et après cette date à la Banque Métropolitaine.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,819—Division E—John W. Wilkinson versus ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John W. Wilkinson, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers, notaire public, en son bureau dans la bâtisse Hennen, coin des rues Carondelet et Commune, en cette ville, commençant le vendredi, 11ème jour de décembre 1896, à 11 heures A. M., à l'effet d'élire un syndic en lieu et place du syndic ci-devant nommé et maintenant décédé, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1896.

Signé: GEO H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

10 nov—10 25—déc 11

Charles Schmidt vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,007—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. C. Dufour, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

21nov—21 25 30

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte mensuel des recettes et des débours pour le mois d'août 1896 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

26 nov—26 30—5 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 51,460—Division B—Peter Davis vs ses créanciers.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Peter Davis soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, en son bureau No 606 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 7me jour de décembre 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Albert C. Marchal soit nommé syndic provisoire des créanciers du dit insolvable et que des lettres lui soient remises comme tel, en prenant son serment et fournissant une caution de sept cents dollars, aux conditions requises par la loi.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1896.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17 nov—25—déc 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 51,526—Division E—Ordre de Cour—Albert Brignoul vs ses créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Albert Brignoul soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire en son bureau, rue Carondelet, commençant le 22me jour de décembre 1895, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, d'élire un syndic, de voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Chas. A. Butler, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, le 19 novembre 1896.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

22 nov—22—déc 6 22

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 49,581 Division B—John S. Toury vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John S. Toury, insolvable, soit tenue pardevant Henry L. Garland Jr. notaire public, en son bureau, 618 Place Commerciale, Nouvelle-Orléans, commençant le LUNDI 28 décembre 1896, à 11 heures A. M. dans le but de considérer les affaires du dit insolvable, d'élire un syndic définitif et de délibérer soit sur une décharge ou un refus de décharge du dit insolvable de ses dettes, et il est ordonné que tous les créanciers en soient notifiés.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Nouvelle Orléans, 20 novembre 1896.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28nov—28 déc12 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Annie V. Fehrenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,492—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. A. Fehrenbach exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

28 nov—28—déc 2 7

Succession de Simeon Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,581—Division B—Attendu que William C. Landry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simeon Landry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

28 nov—28—déc 2 7

Succession de Henry O. Percy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,588.—Division E.—Attendu que Julia Levy, veuve de Henry O. Percy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry O. Percy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

28 nov—28—2 7 déc

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bat[eaux] à vapeur.

Bureau: [illegible]